



Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, remet à Jean-Marc Sanabré – le 100 000^e possesseur du Pass'Agglo – un voyage pour deux personnes à Shanghai.

PASS'AGGLO DÉJÀ 100 000 CARTES DISTRIBUÉES

Un an après son lancement, un habitant sur quatre de la Communauté d'Agglomération de Montpellier a adopté le Pass'Agglo. Un succès unique en France.

Avec 100 000 Pass'Agglo distribués après seulement un an d'existence, cette petite carte gratuite qui offre de plus en plus d'avantages, est devenue indispensable. Un succès exceptionnel qui conforte Montpellier Agglomération dans sa mission de service aux habitants de son territoire.

Des réductions à profusion

Nominative, la carte Pass'Agglo permet de bénéficier de tarifs privilégiés dans de multiples équipements de l'Agglomération adaptés aux goûts de chaque membre de la famille. Toute l'année, des entrées ou des abonnements à prix réduits sont proposés dans les médiathèques, les piscines, le planétarium Galilée, la patinoire Vegapolis, Agropolis Museum, l'Ecolothèque, le pavillon du Musée Fabre... Et récemment au musée archéologique Henri Prades de Lattes, géré depuis le 1^{er} janvier par Montpellier Agglomération.

Avec le Pass'Agglo, de nombreux spectacles sportifs, culturels et salons sont également accessibles à des tarifs préférentiels. Avant d'assister à un match de football ou de vous rendre à la Foire Internationale de Montpellier, pensez au Pass'Agglo !

A chaque nouvel événement sur le territoire, la liste des privilèges réservés aux détenteurs de cette petite carte s'allonge. Le Pass'Agglo facilite également vos déplacements. En effet, il permet d'économiser un euro pour garer son véhicule aux parkings relais

« Cette carte marque notre volonté d'une politique de proximité qui sera encore plus développée dans les mois qui viennent »

Georges Frêche,
président de Montpellier Agglomération

de la ligne 1 et prendre le tramway. Sans oublier son utilité pour accéder aux 19 Points Propreté de Montpellier Agglomération, où sa présentation est obligatoire (voir page 20). ♦

Comment se procurer le Pass'Agglo ?

Les habitants de la Communauté d'Agglomération de Montpellier peuvent se le procurer gratuitement dans les 8 Maisons de l'Agglomération (coordonnées page 46), munis d'une carte d'identité, d'une photo et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

L'actu du Pass'Agglo

Tous les trois mois, le journal « L'actu du Pass'Agglo » est adressé au domicile des détenteurs de la carte. Ce trimestriel informe régulièrement la population sur les nouveaux services rendus par le Pass'Agglo pour profiter au mieux des équipements de l'Agglo et des événements qu'elle organise tout au long de l'année.

